

S'OPPOSER

et proposer !



CAPD du 22 janvier

Liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école

Le SE-UNSA a rappelé que l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école était liée à une formation initiale qui depuis 5 ans n'est pas totalement assurée. Il est à craindre que cette année encore, cela soit le cas.

Or cette formation est obligatoire.

Pour l'année 2006-2007, 18 collègues sont inscrits suite à l'entretien (sur 20 candidats) ; 21 sont inscrits car ils assurent un intérim de direction et qu'ils ont reçu un avis favorable de leur IEN.

Enfin 25 collègues déjà sur liste d'aptitude sont prolongés en 2006-2007.

Majoration exceptionnelle de 500 points

Cette année, 4 collègues ont émis une demande. 3 ont reçu un avis très favorable et 1 un avis favorable. 108 collègues participent aux permutations informatisées dont 75 ont demandé les Pyrénées Atlantiques en 1^{er} vœu.

Questions diverses

Frais de déplacement

L'Inspectrice d'Académie a indiqué que d'ici la fin du mois de janvier, une délégation de crédit devrait lui permettre de régler tous les retards de l'année 2006. Cela devrait être possible grâce à un budget qui a été abondé dans la répartition académique.

Le SE-UNSA a demandé qu'une fiche explique aux collègues concernés ce qui a été remboursé et à quelle hauteur. Cela sera fait mais ne pourra pas être généralisé tous les mois.

Le SE-UNSA s'est inquiété du maintien des consignes de restriction en vigueur depuis novembre. L'Inspectrice d'Académie, même s'il y a des études faites sur les dépenses de frais de déplacement, a assuré que le budget 2007 devrait lui permettre de fonctionner sans ces restrictions drastiques. Néanmoins, pour l'Inspectrice d'Académie, les dépenses en déplacement pour les RASED sont trop importantes.

Le SE-UNSA a avancé comme justification la taille du département, le fort taux de population rurale (plus de 60%). Il a proposé la création de nouveaux postes de RASED car une des solutions pour faire baisser les dépenses de déplacement en resserrant le maillage. Malheureusement, la dotation en postes (34 en plus pour 2007) laisse augurer des problèmes.

Direction d'école

L'ensemble des élus des personnels s'est fortement opposé au retrait sur salaire qui va être fait suite au non renvoi de l'enquête de rentrée. (Voir déclaration intersyndicale)

Remplacement

En décembre 120 journées n'ont pas été remplacées. En cumulé, depuis le début de l'année, il y en a eu 275.

Les stages de formation sont suspendus depuis mi-novembre.

Le SE-UNSA a abordé le cas d'une CLIS qui depuis 2 semaines n'a pas de remplaçant. L'Inspectrice d'Académie s'est engagée à trouver une solution.

Remplacement et direction

Le SE-UNSA a pris acte de la règle qui interdit le cumul des indemnités de remplacement et celle de direction.

Il a signalé que compte tenu du non versement de l'indemnité de directeur, on ne peut pas demander à un collègue TR d'effectuer les tâches du directeur d'école.

Journée de grève du 28 septembre

De nombreux problèmes de retenues sur salaire nous ont été signalés. Les erreurs seront réparées à la demande des collègues.

Besoins du département en enseignants

Selon l'Inspectrice d'académie, le département pourrait avoir besoin de 1 ou 2 enseignants. Priorité serait alors donnée à une intégration par INEAT plutôt qu'au recrutement de listes complémentaires.

Recrutements des EVS

L'Inspectrice d'Académie indique qu'environ 82 EVS devraient être recrutés avant fin février pour 6 mois. Ces EVS seront recrutés sur des contrats CAE.

Journée de solidarité

Le SE-UNSA a demandé comment cette journée serait organisée cette année. La même procédure que l'an dernier sera mise en place. Le conseil des maîtres choisit un jour sinon ce sera le lundi de Pentecôte.

www.se-unsa40.org

Les élus SE-UNSA en CAPD

Sara Bernet, Chantal Dedieu, Alain Gaston et Bertrand Subsol.